



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

26 octobre 2015

La presse écrite est en deuil en raison du décès, dans des circonstances tragiques, du caricaturiste Michel Ratovoherinirina alias Ramika. Mis à part cet évènement tragique, plusieurs sujets d'actualités ont retenu l'attention des quotidiens, notamment la mise en place « précipitée » de la CENI, l'annonce de la fin du délestage « économique » et l'hypothèque du terrain abritant l'usine de Tiko à Andranomanelatra.

Processus électoral

MISE EN PLACE DE LA CENI, PRECIPITATION DANS LA DESIGNATION DE SES MEMBRES

Parmi les sujets qui seront débattus à l'Assemblée nationale pour cette semaine figure l'élection du représentant de la Chambre basse au sein de la future Commission Electorale Nationale Indépendante. **Madagascar Laza** estime que la question de la majorité parlementaire sera remise sur le tapis avec cette élection au niveau du Parlement étant donné son enjeu. Le quotidien a cependant tenu à préciser que les représentants des institutions, élus ou désignés, ne seront sujets à aucune redevabilité ou subordination de la part de l'entité représentée une fois en fonction au sein de la CENI comme le souligne la décision de la HCC portant la référence HCC n°31-HCC/D3 du 16 octobre 2015 : « compte tenu de l'indépendance de la CENI, toutes les institutions, organes, entités qui désignent ou élisent les membres ne constituent que des entités de nominations des membres de la formation permanente ; qu'en conséquence, il n'existe aucun lien de redevabilité ou de subordination dès leur nomination (p.2). **L'Express de Madagascar** préfère se focaliser sur la précipitation dont fait preuve l'Exécutif dans la mise en place de la future Commission électorale. En effet, le gouvernement n'a adopté le décret y afférant que mardi dernier alors qu'il impose aux institutions et autres entités, devant être représentées au sein de la CENI, un délai d'une semaine pour déterminer leur représentant. Ces dernières ont donc jusqu'à demain pour le faire. En raison de ce deadline particulièrement juste, pour ne pas dire trop court, les appels à candidature n'ont été lancés que tardivement, à l'exemple de l'Ordre des journalistes qui n'a pu y procéder que le week-end dernier. Le contexte s'avère d'autant plus délicat étant donné que mis à part le représentant de la Présidence de la République, qui est désigné, ceux des entités restantes sont tous des élus. (p.3)

- **Les Nouvelles** rapporte que le dépôt de candidatures pour l'Ordre des Journalistes de Madagascar sera clôturé ce jour à 18 heures. L'OJM procédera ainsi à l'élection de son représentant au sein de la CENI, demain mardi. Compte tenu de la précipitation à laquelle l'Ordre fait face, l'élection du représentant sera effectuée par les membres du bureau et non par tous les journalistes membres. (p.2)

Politique interne

LFR 2015 et LFI 2016, AU PROGRAMME DE LA SESSION ORDINAIRE CETTE SEMAINE

Mise à part l'élection du représentant de l'Assemblée nationale au sein de la CENI, les députés devront logiquement s'atteler à l'examen des Lois de Finances : Rectificatives 2015 et Initiales 2016, cette semaine. Un Conseil des ministres extraordinaire s'est en effet tenu samedi dernier, durant lequel ces textes ont été adoptés. Ils devront par conséquent être soumis à l'Assemblée nationale en vue d'un examen pour adoption. Si **Madagascar Laza** a rapporté les propos du questeur Siteny Randrianasoloniaiko selon lesquels ces projets de textes ne sont pas encore parvenus au niveau de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



l'Assemblée nationale (p.3), La Gazette de la Grande île et Les Nouvelles soutiennent le contraire (p.3)

EN ATTENTE DES NOMINATIONS DES NOUVEAUX AMBASSADEURS...

*La nomination des nouveaux ambassadeurs semble toujours en stand-by. La ministre des Affaires étrangères Béatrice Atallah a pourtant déclaré que le gouvernement, en concertation avec le Président de la République, entame la dernière ligne droite dans la détermination de la « première ligne de l'armada diplomatique malgache ». Malgré le fait que les CV présélectionnés aient été remis au Chef de l'Etat, **L'Express de Madagascar** doute que les nouveaux ambassadeurs soient nommés dans un futur proche car, selon un diplomate de carrière approché par le journal, Hery Rajaonarimampianina hésite actuellement entre un choix politique et technique. En attendant, l'Etat procède au rappel des actuels ambassadeurs et autres diplomates. (p.5)*

- **Madagascar Laza** insiste sur les nominations diplomatiques urgentes notamment auprès des représentations stratégiques telles que Paris, Bruxelles, Washington et Addis-Abeba, villes hébergeant les sièges des principales institutions internationales. Et d'ajouter que le profil des nouveaux ambassadeurs devra correspondre à « la diplomatie au service du développement » prônée par le Président de la République. (p.2)

NOMINATION DE 17 CHEFS DE DISTRICT

*Un Conseil des ministres extraordinaire a eu lieu samedi dernier. A cette occasion, l'Exécutif a procédé à la nomination de 17 nouveaux Chefs de district. Parmi les nouvelles personnalités nommées figure Mahefandrainibe Ramiantrisoa qui remplace Njarason Ramilison à la tête du district d'Antananarivo Avaradrano. Ce conseil extraordinaire a également vu la nomination de 22 secrétaires généraux des préfets qui seront en poste entre autres dans les villes d'Antsirabe, Fianarantsoa et Ihosy. (**L'Express de Madagascar**, p.5 ; **Midi Madagasikara**, p.2 ; **Madagascar Laza**, p.3)*

- Dans ses colonnes, **Les Nouvelles** déduit que la nomination de nouveaux Chefs de district et plus particulièrement d'administrateurs civils est la manifestation de la préparation des élections du 29 décembre prochain. (p.3)
- **Madagascar Laza** souligne que 21 sur les 22 nouveaux secrétaires généraux ont la qualification d'administrateurs civils. Celui qui fait exception dispose de solides formations en administration publique. Le quotidien soutient également que cette initiative rentre dans le cadre de l'effectivité de la décentralisation.

AFFAIRE DES ZEBUS VOLÉS : LE DEPUTÉ MARA NIARISY CONTRE-ATTAQUE

*Suite à la saisie de 286 têtes de bovidés par les forces de l'ordre, dans la propriété du député Mara Niarisy située à Ebona dans le district d'Ankazoabo Sud, le parlementaire refuse de se laisser faire. Fort du soutien de l'Assemblée nationale, plus particulièrement des députés qui forment actuellement un front pour exiger la cessation des intimidations à son encontre, le parlementaire a décidé de contre-attaquer. Il a effectivement déposé plainte pour diffamation contre le Chef de district, les responsables communaux, la compagnie territoriale de la gendarmerie nationale à Ankazoabo Sud mais aussi et surtout, contre le premier responsable de l'opération militaire « Fahalemana », le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée Malagasy, le général de corps d'Armée Béni Xavier Rasolofonirina. Le député Mara Niarisy nie toutes les accusations portées à son encontre et réaffirme qu'aucun civil n'est en droit de détenir des armes de guerre, en référence aux renseignements selon lesquels, des fusils kalachnikovs ont été retrouvés dans sa résidence. (**Midi Madagasikara**, p.2 – **La Vérité**, p.3)*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Relations internationales

L'ACS FUSTIGE LES PROPOS DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE SUR LES ILES EPARSEES

Les propos de l'ambassadeur de France au sujet des îles Eparses continuent de faire réagir l'opinion malgache. Tel a été le cas de l'Amicale des anciens conseillers supérieurs de la Transition et anciens sénateurs de Madagascar qui a tenu une conférence de presse, samedi dernier, afin de fustiger cette déclaration de la diplomate selon laquelle ces presque îles appartiennent à la France. La plateforme a ainsi rappelé les décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, ordonnant la restitution de ces îles à la Grande île. L'ACS a également fait part des décisions qu'elle a prises face à cette situation délicate, à savoir l'envoi d'une lettre au SG de l'ONU, la mise en place d'une pétition d'envergure internationale qui sera transmise aux Nations-Unies et la proposition de la création d'une commission spéciale dirigée par l'ONU, à laquelle devront adhérer la France et Madagascar. (La Vérité p.3)

- **La Gazette de la Grande île** estime que la relation France-Madagascar se fragilise avec les récents événements. Le quotidien se réfère notamment aux épisodes successifs d'ingérence dans les affaires internes des Malgaches par l'ancien ambassadeur François Goldblatt, l'incident du drapeau malgache lors de la dernière édition des Jeux des îles qui s'est tenue à la Réunion et la récente déclaration de l'ambassadeur sur les îles Eparses. A ce propos, il assimile la déclaration de la diplomate comme des provocations en vue d'une reconquête néocoloniale, voire une déclaration de guerre (p.5)

Economie et société

JIRAMA : METTRE FIN AU DELESTAGE ECONOMIQUE

L'Etat a décidé de poursuivre la politique de subventions octroyées à la JIRAMA et ce, afin de résoudre les problèmes de délestage « économique » actuels. La poursuite des subventions a été annoncée par le Président de la République, samedi dernier, lors de sa visite à la centrale thermique d'Antanandrano. Cette stratégie vise à combler le gap enregistré par la compagnie, entre le coût d'achat de l'électricité qui s'élève à 26 cents le kilowattheure, soit 832Ar et le prix de vente de 16 cents, aux environs 480 Ariary. Hery Rajaonarimampianina se dit confiant quant au fait que le maintien des subventions permettra de mettre un terme au délestage dans un futur proche. Un optimisme que semble partager Madagascar Laza (p.7). (L'Express de Madagascar, p.6 ; Les Nouvelles p.2 ; Midi Madagasikara, p.5 ; La Vérité p.2)

- La société AF Power procède aux premiers essais techniques de sa centrale thermique installée à Antanandrano, dont l'inauguration a été faite par le Président de la République samedi dernier. Cette centrale produira une puissance électrique de 40MW, contribuant ainsi à la résorption graduelle du déficit en production de l'électricité (La Vérité p.2 ; Takoritsika, p.2-5 – Tia Tanindrazana, p.4)
- Dans son article intitulé « Délestage : demain c'est la fin ! », **La Gazette de la Grande île** use d'un ton sarcastique pour faire part de ses doutes quant à l'éventuelle résolution du problème du délestage, comme l'a annoncé fièrement le Chef de l'Etat. Pour le quotidien, il s'agit encore des mille et une promesses de Hery Rajaonarimampianina et ne manque d'ailleurs pas de les ressasser afin de soutenir son opinion (p.4)

TIKO : SES TERRAINS HYPOTHEQUÉS PAR L'ETAT

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



De l'avis de **Midi Madagasikara**, une guerre ouverte est déclarée entre le régime HVM et l'ancien président Marc Ravalomanana. Après la question de l'abattoir d'Andohatapenaka, un nouveau litige se profile en effet entre les deux parties, plus précisément un conflit foncier se rapportant au terrain hébergeant l'usine Tiko à Andranomanelatra Antsirabe. Dans le cadre d'une visite des locaux de son usine dans la ville d'Eaux, samedi dernier, l'ancien Président a découvert que le site a également été saisi par l'Etat et ce, certainement à cause des milliards d'Ariary d'arriérés fiscaux. Marc Ravalomanana considère ainsi cette décision comme illégale et contraire aux dispositions de la Feuille de route, affirmant que cette dernière l'autorise à reprendre tous ses avoirs. Il a ainsi sollicité une audience auprès du Président de la République afin d'en savoir davantage concernant cette saisie et surenchérit au passage : « ces arriérés conséquentes ne concernent pas uniquement le groupe mais impliquent également les entreprises SONAPAR et ARO (...) pourquoi Tiko est la seule victime de cette mesure contraignante ? ». (p.2) (Tia Tanindrazana p.3)

- D'après **Madagascar Laza**, les 18ha constituant le site d'Andranomanelatra ont été saisis suite à une décision de l'Etat, en date du 15 septembre 2015, d'une hypothèque en raison d'une injonction faite par SONOPAR et ARO. Le groupe Tiko accuse en effet 900 millions d'Ariary d'arriérés à la première société de capital-risque et 18 milliards Ar à la seconde. Ces fonds ont été utilisés par une branche du groupe œuvrant dans la rizerie de Vohidiala. (p.2-6)
- En se référant à ces milliards d'Ariary d'impayés, **Madagascar Matin** doute que le groupe industriel de Marc Ravalomanana puisse se remettre facilement sur les rails étant donné qu'il est surendetté (p.2)
- **Tia Tanindrazana** a rapporté le témoignage de la population d'Andranomanelatra et de ses environs, dont le maire de la commune Raymond Emile Rasolofondramaria, soutenant que des centaines, voire des milliers de familles, dépendent de cette usine de Tiko. (p.3)

L'INDUSTRIE DU SUCRE SE RENOUVELLE

La future usine de la Société Agricole Sucrière de Madagascar, sise à Nosy Be, sera opérationnelle d'ici un an. La SASM entend relancer l'industrie du sucre dans l'île aux Parfums et bientôt à Brickaville. Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina, accompagné du ministre de l'Industrie et du Développement du secteur Privé, Narson Rafidimanana ainsi que 4 autres membres du gouvernement, des parlementaires et des autorités locales, a procédé à la pose de la première pierre vendredi dernier. « Il s'agit d'un nouvel espoir pour la filière sucre, grâce un partenariat entre le secteur privé, l'Etat et le ministère de l'Industrie, l'objectif principal de ce projet étant d'améliorer la qualité et la valeur ajoutée du Vita Malagasy mais également l'exportation », a indiqué Franck Fohine, PDG de la société SASM. (L'Express de Madagascar, p.14 – Midi Madagasikara, p.4 ; Takoritsika, p.2)

MORT TRAGIQUE DU CARICATURISTE RAMIKA

Michel Ratovoherinirina, plus connu sous son pseudo de caricaturiste Ramika, est décédé après s'être fait détrousser puis agresser par des bandits dans la nuit de vendredi. Le dessinateur de presse, officiant à la Gazette de la Grande île, a reçu deux coups de couteau, en plein cœur et sur le flanc, lorsque les malfaiteurs l'ont délesté de ses biens du côté d'Andravohangy Ambony. Ces derniers ont pourtant uniquement emporté son ordinateur portable et ont fait l'impasse sur les autres objets de valeur, notamment son téléphone portable et une somme d'argent. La grande famille de la presse est en deuil. (Madagascar Laza p.6 ; La Vérité p.5, L'Express de Madagascar, p.11-31 ; Midi Madagasikara, p.9 ; Les Nouvelles, p.5-14 ; La Gazette de la Grande île, p.3-5-13 ; Madagascar Matin, p.3 ; La Vérité, p.3 ; Tia Tanindrazana, p.2)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- **L'Express de Madagascar** a tenu à rendre hommage au caricaturiste à travers une biographie, retraçant son parcours ainsi que ses réalisations et mettant en valeur son immense talent (p.31) (Midi Madagasikara p.9)
- **L'Express de Madagascar** a souligné qu'il ne s'agit pas de la première victime morte suite à un acte de banditisme survenu Andravohangy Ambony. Le quartier est en effet réputé pour ses détrousseurs qui n'hésitent pas à faire usage de leurs armes en commettant leurs méfaits. Rien que la semaine dernière, 3 personnes ont trouvé la mort dans les mêmes circonstances tragiques (p.11)
- En plus du témoignage du caricaturiste Herizo Andrianasolo dit Ramafa, **Les Nouvelles** dénonce l'inertie des forces de l'ordre face aux problèmes de l'insécurité dans la capitale et dont les conséquences sont désastreuses comme c'est le cas pour le caricaturiste de *La Gazette de la Grande île* (p.5)
- **Madagascar Matin** soupçonne un complot politique dans cet acte qui a coûté la vie au dessinateur de presse Ramika. Le quotidien rappelle en effet que le défunt avait déjà fait l'objet de menaces de la part de certains anciens et actuels dirigeants, en raison des caricatures qui déragent. Le fait que des objets de valeur aient également été laissés sur la victime renforce davantage cette crainte (p.3).

Style et déontologie

Les quotidiens ont, chacun à leur façon, rendu hommage au caricaturiste Michel Ratovoherinirina. **Les Nouvelles** lui a consacré une biographie et son dessin de presse, **La Gazette de la Grande île** lui a dédié plusieurs articles en langue malgache et française et **Madagascar Matin** a publié sa Une en noir et blanc, afin de marquer le deuil.

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana Razafindrazaka: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

